

DERNIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS 2025

**Offrez leur
une 2ème vie!**

En **donnant** ou en
vendant en ligne
les objets encore
en bon état.

Valorisez-les!

En déposant
les gros rebuts dans
un **écocentre**.

Les gros rebuts doivent être déposés en bordure de rue.

Pour connaître les dates et
les modalités de collecte

www.riam.quebec ou 450 774-2350



Dernière collecte de gros rebuts 2025

Saint-Hyacinthe, le 8 septembre 2025

La prochaine collecte de gros rebuts se tiendra au cours des trois premières semaines d'octobre, selon le calendrier applicable à chaque territoire. Dans le but de réduire la quantité de matières envoyées à l'enfouissement, la Régie recommande vivement d'offrir une seconde vie aux objets encore en bon état, en les donnant à un organisme de charité ou encore en les proposant sur l'un des nombreux sites de revente en ligne. Un petit geste qui peut faire une grande différence!

Pour assurer une collecte efficace, les gros rebuts doivent être déposés de façon ordonnée (bien empilés) **en bordure de rue**, même pour les résidents de multi-logements, avant 7 h, le même jour que la collecte des résidus domestiques. Il est à noter que cette collecte est généralement effectuée par un camion distinct de celui qui fait la collecte régulière de déchets et selon un horaire différent.



- Les gros rebuts déposés dans des remorques, camions ou autres ne seront pas ramassés.
- Les amoncellements de petits objets déposés ou non, dans des sacs ou des boîtes, ne seront pas ramassés puisque les objets de plus petite taille peuvent être déposés dans les bacs tout au long de l'année.

👍 **Exemples de gros rebuts acceptés :** Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles, chauffe-eau électrique vide, bain, douche, évier, lavabo, toilette, micro-ondes, barbecue (sans la bonbonne), balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, gros jouets d'enfants, équipement sportif volumineux (bicyclette, filet de hockey, vélo exerciceur, etc.).

Il est recommandé de placer les matelas et sommiers dans un sac, convenablement fermé et scellé, notamment avec du ruban adhésif.

✗ **Exemples de rebuts refusés :** Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, aérosols, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture...), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou recyclables, téléviseurs et appareils électroniques.

Dates des collectes

Ville de Saint-Hyacinthe – Veuillez-vous référer à votre calendrier de collecte à trois voies pour connaître votre secteur.

Secteur 1 : Lundi 6 octobre

Secteur 2 : Mardi 7 octobre

Secteur 3 : Mercredi 8 octobre

Secteur 4 : Jeudi 9 octobre

Secteur 5 : Vendredi 10 octobre

Acton Vale : Lundi 29 septembre

Béthanie : Mardi 14 octobre

Canton de Roxton : Mardi 14 octobre

La Présentation : Mercredi 15 octobre

Roxton Falls : Mardi 14 octobre

Saint-Barnabé-Sud : Mercredi 15 octobre

Saint-Bernard-de-Michaudville : Mercredi 15 octobre

Saint-Damase : Vendredi 3 octobre

Saint-Dominique : Jeudi 16 octobre

Saint-Hugues : Mercredi 1^{er} octobre

Saint-Jude : Mercredi 15 octobre

Saint-Liboire : Jeudi 2 octobre

Saint-Louis : Mercredi 1^{er} octobre

Saint-Marcel-de-Richelieu : Mercredi 1^{er} octobre

Saint-Nazaire-d'Acton : Mardi 30 septembre

Saint-Pie : Vendredi 17 octobre

Saint-Simon : Mercredi 1^{er} octobre

Saint-Théodore-d'Acton : Mardi 14 octobre

Saint-Valérien-de-Milton : Jeudi 16 octobre

Sainte-Christine : Mardi 14 octobre

Sainte-Hélène-de Bagot : Mardi 30 septembre

Sainte-Madeleine : Vendredi 3 octobre

Sainte-Marie-Madeleine : Vendredi 3 octobre

Upton : Mardi 30 septembre



Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 774-2350 ou via notre site internet www.riam.quebec .

Source : **Communications RIAM**
 450 774-2350
 www.riam.quebec